

Contre la politique d'austérité

Pour des services publics de qualité,

Pour l'augmentation des salaires !

Tous dans l'action le 22 mars !

mines-énergie
cea
la
cgt
Saclay

Les salaires ne bougent pas, alors qu'en 20 ans, le montant total des dix plus grandes fortunes françaises a été multiplié par douze ! Et celle des 500 plus riches par 7 !

De 2013 à 2016, plus de 62 milliards ont été versés aux entreprises au titre du CICE . La facture devrait encore s'alourdir, pour 2017 et 2018, et atteindre au total 100 milliards sans contrepartie de création d'emplois...

En 2017 les entreprises du CAC40 ont versé 44 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Alors que le gouvernement et le MEDEF nous disent qu'il faut que les travailleurs, les retraités se serrent encore plus la ceinture !

Il y en a assez d'enrichir les riches !

La preuve est là : l'argent il y en a pour augmenter les salaires et assurer un service public de qualité !

Face au mécontentement généralisé, la CGT propose d'agir autour de propositions concrètes pour améliorer le quotidien du monde du travail et la création de milliers d'emplois et un autre projet de société de progrès social.

- **L'augmentation des salaires et des pensions**, la reconnaissance des qualifications et l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.
- Porter le **SMIC à 1800 €** et comme base de départ des grilles des salaires.
- La réduction du temps de travail à **32 heures** pour les salariés à temps plein et la fin des temps partiels imposés.
- Des **droits nouveaux** et une véritable protection sociale pour tous.
- Des **services publics partout et pour tous** répondant aux besoins des populations



Il n'y a aucune fatalité à subir plus longtemps la hausse de la CSG, le gel des salaires et des embauches, les cadences infernales ou la baisse des APL.

Tout est question de rapport de force, comme cela l'était déjà en 1968 !

● ● ● Au CEA, nous subissons :

- ✗ Le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans
- ✗ Le manque de moyens et d'effectifs pour notre travail
- ✗ L'augmentation des emplois précaires

● ● ● Nous réclamons :

- ✓ Une revalorisation des salaires avec un point à 6,50€
- ✓ Une augmentation des subventions à la hauteur de nos missions de recherche
- ✓ Une compensation réelle de la CSG et une augmentation de pouvoir d'achat
- ✓ Un service de santé pouvant accueillir sereinement les salariés avec le nombre de médecins et d'infirmières nécessaire à bonne marche de ce service.

À la SNCF, le gouvernement a présenté « son projet de réforme ». Son contenu confirme la volonté gouvernementale d'un passage en force. Le gouvernement confirme ainsi sa politique anti-ferroviaire : ouverture à la concurrence, fermeture programmée de 4000 à 9000 km de lignes d'ici 2026, filialisation du FRET SNCF, privatisation. Ce projet s'attaque également au statut des cheminots afin de préparer l'insécurité et la concurrence généralisée de ces salariés.

Le déferlement de calomnies sur les cheminots, présentés comme des privilégiés qui seraient responsables de la dette de la SNCF doit nous servir d'avertissement. Demain ce seront les fonctionnaires, puis les salariés en CDI, puis tous ceux qui bénéficient d'un emploi, même précaires, qui seront montrés du doigt.

En déclarant la guerre aux cheminots, le gouvernement vise derrière eux l'ensemble du monde du travail.

Le 15 mars dernier, les retraités ont manifesté contre la hausse de 1.7 point de la CSG qui provoque une baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an. Ils étaient au côté des salariés des EHPAD et des soins à domicile qui exigent de réels moyens humains et financiers pour assurer la dignité, le respect des aînés et du personnel.

FAISONS CONVERGER NOS LUTTES

MANIFESTATION JEUDI 22 MARS 2018

14h - BERCY

Départ en car - 12 h 25



Rendez-vous parking Siège (porte 306)
Inscrivez-vous auprès du Secrétariat inter-syndical

☎ 01 69 08 56 53 - ✉ martine.lavigne@cea.fr

Un préavis de grève a été déposé pour le 22 mars (chaque salarié détermine son temps de grève : 59 min, 3 h 59 ou 7 h 59, dans le cadre du préavis de grève CEA de 24 h).